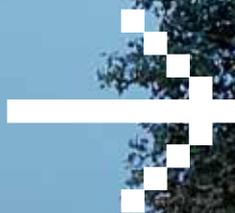


L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

01

janvier 2006



DOSSIER

Une nouvelle
charte graphique.

Les 5 ans de
l'Espace d'Albret.



www.nerac.fr



**Lettres peintes et adhésives
Impression numérique**

ENSEIGNE

VEHICULE

BANDEROLE

VITROPHANIE

SIGNALETIQUE

FAÇADES

ZI Labarre - 47600 NERAC - 05 53 65 29 98
albret.publicite@wanadoo.fr

S.A. DALLA-BARBA



96, Allées d'Albret - 47600 Nérac Tél. 05 53 65 04 38 - Fax 05 53 65 89 17

Les 4 Saisons

Eurl Karine Forasté

**Fruits et Légumes
Caves**

Poissons du jeudi au samedi

36 Allées d'Albret - 47600 Nérac • Tél 05 53 65 28 71

LAVOMATIQUE NÉRAC

Laverie Libre Service
Ouvert 7J/7 de 7 h à 22 h
10 avenue Maurice Rontin
47600 NERAC
Tél. 05.53.97.37.26



Services annexes
du mardi au samedi
de 8 h 30 à 19 h
Accueil et prise en
charge de votre linge
pour : lavage, séchage,
blanchissage, repassage.

Enlèvement et livraison du linge à domicile

BigMat

HALL D'EXPOSITION

MATÉRIAUX de CONSTRUCTION



Carrelage • Sanitaire • Isolation • Menuiserie
Découpe bois • Projets piscines et équipement

CHAMPUIS MARSAN - NÉRAC

Tél. 05 53 65 05 47 - Fax 05 53 97 03 52
champus.marsan@wanadoo.fr

Ets JM DUGARCIN

- FIOUL
- BOIS-CHARBON
- APPAREILS DE CHAUFFAGE
- RAMONAGE
- BOISSONS



Tél. 05 53 65 01 35

Place du foirail 47600 NÉRAC



ÉDITORIAL :: docteur Jean-Louis Brunet :: Maire de Nérac

Votre bulletin municipal prend un nouveau look : nouveau logo, nouveau titre. Le logo sobre évoque une ville dans le vent ou les brindilles de nos prairies et de nos espaces verts portent loin les senteurs attractives de notre terroir. Quant à la charte graphique elle donne plus de clarté, de lisibilité dans les différents domaines de la vie de la cité. Quatre couleurs de références, du bleu au rose en passant par le jaune et le vert, vous guideront dans votre lecture.

Nous voulons aller à l'essentiel dans l'information et la communication, d'où le nouveau nom du bulletin "L'Essentiel, le magazine de la ville de Nérac".

Dans chaque publication, un article de fond abordera un thème d'actualité : l'eau, les déchets ménagers, le haut débit, les grands chantiers, 1000 lits en Albret etc... permettant d'appréhender un sujet de manière globale et continue.

Notre souhait est que chacun trouve de l'intérêt à cette lecture par la qualité de l'information sur les sujets traités qui doit répondre aux attentes de tous. Le soin apporté à la présentation et à la rédaction veut donner une connaissance clairement lisible de la politique menée par la municipalité dans les différents domaines de ses compétences.

Le lien relationnel que représente le bulletin municipal entre l' élu et le citoyen contribue à renforcer l'énergie d'une communauté agissante. Il en est de même des réunions de quartiers, moments d'échanges et de dialogues, qui facilitent notre connaissance de vos préoccupations et de vos aspirations.

J'espère que "L'ESSENTIEL" trouvera chez vous un écho favorable et vous familiarisera davantage avec les projets, les actions, les décisions de la municipalité. Sachez que la seule grande mission d'un élu est d'être au service de la population et de lui offrir un cadre de vie agréable.

En ce début d'année, j'adresse à vous toutes et vous tous au nom de mon Conseil et en mon nom des vœux chaleureux de nouvel an. Que 2006 vous apporte santé, joie et réussite.

2 DOSSIER

La Ville de Nérac, une nouvelle charte graphique
Les 5 ans de l'Espace d'Albret

8 TERRITOIRE

L'élimination des déchets ménagers.
Val d'Albret, une énergie nouvelle

10 ÉCONOMIE

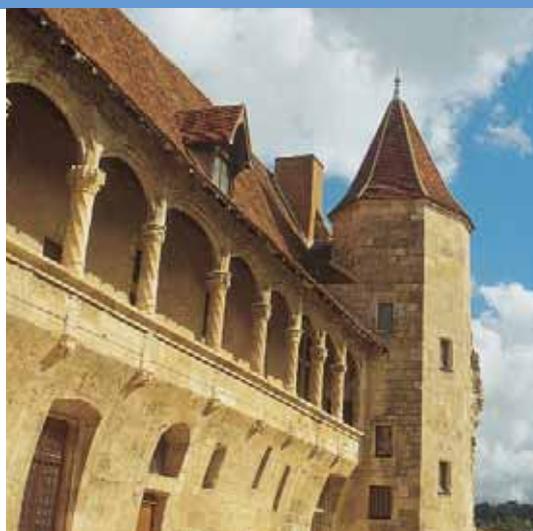
Des nouveaux acteurs économiques locaux.

12 AMÉNAGEMENT URBAIN

Entre Baïse et RD131, un quartier en évolution.

14 VIE LOCALE

La restauration scolaire : "le label rouge"



17 BLOC NOTE

Agenda, petites actualités, disque de stationnement...

18 LE MOT DE L'OPPOSITION

L'Albret ne va pas bien !

20 INFO PRATIQUE

Des organismes près de chez vous.

23 INFO MAIRIE

Une Ville à votre service.





La Ville de Nérac, modernité et douceur

Le Magazine de Nérac : Nouvelle présentation

Le magazine municipal n'échappe pas à ce « relookage ». Il est un des supports principaux de communication puisqu'il véhicule l'information vers les citoyens.

Les habitants peuvent être des acteurs influents dans l'image de leur ville. Il est donc nécessaire qu'ils soient informés des changements et des raisons qui les sous-tendent, qu'ils connaissent les actions municipales et les projets en cours. De plus, un journal est un support pour tous, reflet de la vie d'une communauté.

"L'essentiel", le nouveau journal, plus condensé, présentera donc une information citoyenne, l'actualité de la ville, un dossier thématique par numéro. Il paraîtra trois fois par an et sera distribué dans chaque boîte aux lettres. Si vous n'êtes pas destinataire, n'hésitez pas à vous faire connaître.



Une nouvelle charte graphique

LES BRINS D'HERBE DANS LE VENT NOUS INVITENT À L'AVENTURE : LE PAS LÉGER, LES SENS EN ÉVEIL, L'ESPRIT LIBRE, ALLONS DÉCOUVRIR NÉRAC, SON PAYS, SON CALME ET TOUT LE CHÂRME D'UNE «VILLE À LA CAMPAGNE». C'EST SIGNÉ «NÉRAC EN ALBRET». ET VOILÀ COMMENT QUELQUES COUPS DE CRAYON ARTISTIQUEMENT TRACÉS DISENT NOTRE VILLE.

Ce logo exprime la profonde intimité entre la ville et sa campagne. Il porte en lui l'authenticité, le dynamisme et la qualité de vie qui nous est offerte. La modernité de son traitement affirme celle de la ville.

Des photos associées au logo mettent en valeur les thèmes évoqués dans ce magazine. Plus qu'une image, plus qu'un symbole, Nérac nous livre son intimité et l'envie de la découverte.



Des thèmes et des couleurs

Chaque thématique forte de la ville est liée à une couleur :

Fond bleu pour l'institutionnel : l'administration, les services, l'accueil, les équipements, les aménagements urbains

Fond jaune pour la culture : le patrimoine, les spectacles, les expositions, l'histoire, les musées, la médiathèque

Fond rose pour la vie locale : la vie associative, l'économie locale, les festivités, les animations

Fond vert pour le tourisme et l'environnement : le cadre de vie, les espaces verts, le territoire, les activités touristiques.

Une charte graphique pour affirmer son identité

Forte d'un équipement moderne et d'un environnement de qualité, la ville est tournée vers le service à la population et le développement d'une économie touristique. Elle est décidée à rendre sa communication plus claire et plus lisible, afin de renforcer et affirmer son identité. Pour cela, elle a élaboré une charte graphique où l'image et la couleur permettent de se repérer visuellement.

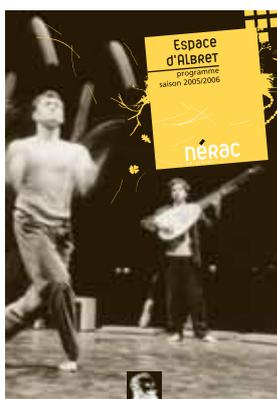
L'identité visuelle est le premier élément d'une bonne communication. Conçue à partir des valeurs propres de la cité, elle reflète une image commune et partagée. La Ville a donc décidé de se doter d'une charte graphique qui indique les règles à

respecter pour garantir la lisibilité et la cohérence de l'identité visuelle.

Cette charte représentera donc une base commune de signes visuels (logo, couleurs, typographie...) rattachés aux différents services municipaux ou aux organismes qui en dépendent.

Cette nécessaire cohérence n'est pas qu'une simple norme. Ce système visuel clair et durable vis-à-vis des différents publics, devient un relais d'affirmation de nos valeurs qui fondent l'identité de la Ville de Nérac.

Le kakémono



	< zone non modifiable
	< titre de la manifestation
	< lieu
	< dates
	< détails de la manifestation
	< emplacement destiné au logo de l'association

Nouveaux supports pour les associations : Le kakémono

La charte graphique est constituée d'éléments qui fédèrent la communication et rythment les contenus.

Ainsi, les associations devront utiliser des kakémonos, à la place des banderoles actuelles qui seront supprimées. Il s'agit de supports en bâche, d'un format de 3,5 m sur 1 m, imprimés en 3 couleurs (voir modèle ci-contre).

La Mairie installera des mats sur lesquels les kakémonos seront installés à différents endroits de la ville. Elle assure la gestion des poses et des déposes du matériel.

Dans tous les cas, les utilisateurs devront se rapprocher du service communication de la ville afin de connaître les caractéristiques techniques à appliquer selon leurs besoins.

CARROSSERIE JOS

Mr Tarbes JC - Mme George S

MARBRE
TÔLERIE
PEINTURE
PARE-BRISE



Z.A.C de Séguinot (Route de Lavardac)
47600 NERAC

Tél. 05 53 65 50 18 - Fax 05 53 97 21 15
Portable 06 80 03 08 92

GRAINETERIE MESTÉ

Des professionnels qualifiés à votre service

Tout pour
L'AGRICULTURE
LE JARDIN
L'ALIMENTATION ANIMALE
L'OISELLERIE ET
L'AQUARIOPHILIE

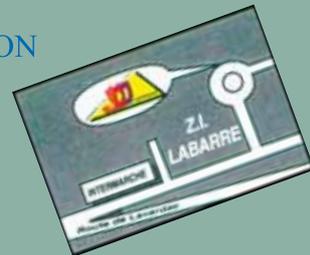
Place du Foirail - 47600 NÉRAC
Tél. 05 53 65 09 10
Fax 05 53 65 01 18



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

BOIS ET DÉRIVÉS - ISOLATION

Z.I. Labarre
Route de Lavardac
47600 NÉRAC
Tél. 05 53 65 53 05
Fax 05 53 97 09 44



BUBBLE GUM

Dépositaire DIDDLE

Bijoux Fantaisie

Cadeaux Insolites

Jouets

Déco

Peluches

1, rue Fontindelle - 47600 - NÉRAC - Tél: 05.53.65.39.24

Hôtel Restaurant du Château**



7, avenue de Mondenard - 47600 Nérac - Tél 05 53 65 09 05 - Fax 05 53 65 89 78



Ets J.SANSAN s.a.

MONTAGNAC/AUVIGNON :

05 53 65 25 73

FRANCESSAS :

05 53 65 47 40

NÉRAC :

05 53 97 14 21



CONSTRUISONS 2006 ENSEMBLE

sansan@sansansa.fr

ASS.SPORTIVE HENRI IV

VOTRE CLUB DE FITNESS

05 53 65 17 85

Plus de 20 heures de cours
de gym par semaine

300m² de matériel de musculation
avec des vélos, rameurs,
steppeurs et tapis de course

- BODY-PUMP (cours de musculation collectif)
- BODY-JAM (cours cardio dansé accessible à tous)
- BODY-BALANCE (cours basé sur des étirements)
- BODY-BOXING (cours de cardio basé sur les arts martiaux)
- BODY-SCULT (cours de renforcement général avec matériel)
- BODY-TRAINNING (cours de renforcement général sans matériel)
- ABDOS-FESSIERS

Ouvert tous les jours au 5, avenue Marechal Foch. Face à la préfecture.

VENEZ VOUS ECLATER

★ Maribon Pneu

32250 MONTRÉAL-DU-GERS

32190 VIC-FEZENAC

47600 NÉRAC

N° Indigo 0 826 302 826

0,338 € TTC / MN



★ RÉSEAU EUROPÉEN DES PNEUMATICIENS CONSEIL

L'ESPACE d'ALBRET

au FIL du temps

En novembre 2000, L'ESPACE d'ALBRET OUVRAIT SES PORTES POUR OFFRIr AUX HABITANTS de NÉRAC ET de L'ALBRET une offre CULTURELLE COMPLÈTE QUI MANQUAIT JUSQU'ALORS SUR LE TERRITOIRE. Ce LIeu REconnu pÔLE CULTUREL RÉGIONAL, connAIT un succès LOCAL MAIS AUSSI RAÏONNE PLUS LARGEMENT au-delà du TERRITOIRE de L'ALBRET.



Une offre de SERVICES TOUTE L'année

La salle des fêtes accueille de nombreuses manifestations de tous genres, témoignant du dynamisme de la vie associative néracaise. La médiathèque, forte de près de 2000 abonnés sur chaque année, a développé constamment son fonds de documents disponibles, réactualisant les supports (acquisition de DVD, renouvellement des collections de livres) ou diversifiant son offre : développement du fonds Musique, augmentation des revues consultables sur place (près de 50 périodiques).

Dans le cadre du projet culturel municipal, la médiathèque a créé une dynamique visant à offrir à son public des animations diverses et de qualité. De soirées lectures (Victor Hugo, Georges Simenon...) en expositions, de *Lire en fête* au *Printemps des Poètes*, la médiathèque est devenue un lieu fréquenté tant pour vous informer, vous détendre ou vous divertir. Les activités multimédia ont, elles aussi, été développées comme l'initiation aux nouvelles technologies, la découverte d'Internet ou encore la participation à la fête du cinéma d'animation



Une saison CULTURELLE dense ET ÉQUILBRÉE

Des moyens supplémentaires ont été accordés pour valoriser le programme de la salle de spectacles, élément important du projet culturel de l'Espace d'Albret. Avec 12 représentations en 2000/2001, la programmation s'est élargie aujourd'hui à 25 spectacles. Durant ces cinq années, plus de 130 représentations vous ont été présentées dans le cadre des saisons culturelles de la Ville de Nérac, mêlant théâtre, danse, humour, arts du cirque ou encore la chanson.

Cet effort important a permis de proposer une programmation diversifiée : de nombreuses personnalités du paysage culturel français vous ont présentés avec bonheur et sincérité leur univers artistique. Au-delà des artistes reconnus, tous les champs artistiques ont pu s'exprimer sur la scène : des spectaculaires représentations de danse Hip Hop aux véritables émotions du théâtre, des acrobaties circassiennes aux musiques amplifiées avec la réussite du tremplin rock organisé dans le cadre des fêtes de Mai. Autant de variétés pour satisfaire une population toujours aussi désireuse de culture et de divertissement.

Vers le développement d'INITIATIVES ESTIVALES

Pour compléter la saison culturelle, les élus ont confié à l'Espace d'Albret, la coordination et le développement de nouvelles initiatives pendant la saison estivale, en complément des manifestations organisées par les associations locales. L'objectif est d'assurer une animation régulière et qualitative pendant les périodes estivales prochaines grâce à l'implication de l'ensemble des services municipaux notamment des agents techniques. C'est cette volonté de travailler ensemble au service du plus grand nombre qui a irrigué le projet de l'Espace d'Albret dès son commencement. C'est encore cette volonté qui prévaudra pour continuer à proposer aux néracais des spectacles et des animations de qualité tout au long des années à venir.



Cinq ans de RENCONTRES d'ARTISTES !

CALENDRIER FIN DE SAISON 2006

Janvier 2006

- Carapace CONTE • 12 et 13
- Les Excuses de Victor THÉÂTRE/VIDÉO • 17
- Soirée Théâtre en 47 THÉÂTRE • 20
- Les Clowns de Slumberland CIRQUE • 3

Février 2006

- Il faut tuer Sammy THÉÂTRE • 22
- Festival de Guitare MUSIQUE • 24, 25, 26

Mars 2006

- Au fond du couloir à gauche DANSE • 7
- Mathieu Boogaerts CHANSON • 17
- Anis & Dune au bal étoilé DANSE • 23 et 24
- Pierre Richard HUMOUR • 31

Avril 2006

- Les Filets de mon secret CONTE • 4
- L'Enfant sur la montagne THÉÂTRE • 25

Mai 2006

- Tremplin Musiques Amplifiées CONCERT • 5
- Le Forestier chante Brassens CHANSON • 16
- Le Chant des balles CIRQUE • 19

2000 2001

L'espace d'ALBRET OUVRE SES PORTES.

Le public découvre un lieu, des artistes et en rencontre d'autres plus connus. La découverte et la nouveauté sont les maîtres mots de cette première saison aussi bien pour le public que pour les artistes.



Claude Piéplu



Idebrando Biribo



Dick Annegarn



Titoff



Poèmes visuels

2001 2002

Le projet culturel se développe.

Danse, cirque, théâtre, humour, sont présents sur la scène de l'Espace d'Albret. Cette volonté de faire partager la culture à tous se retrouve dans le souci constant de l'éclectisme et de la recherche de la qualité.



Ballets de Biarritz



mano a mano



Rufus

2002 2003

La programmation GRANDIT.

D'Anne Roumanoff à Michel Delpech en passant par Rufus ou Bernadette Laffont, la ville de Nérac accueille des artistes de renom et le public participe aux activités proposées par les services culturels.



Anne Roumanoff

2003 2004

Une identité se crée

En alternant les spectacles de découverte (cirque, théâtre, danse HipHop) avec la venue de personnages de la scène : Serge Lama, Arthur H... l'Espace d'Albret se fait reconnaître comme un lieu ouvert à tous et à toutes les cultures.



Patrick Bosso



Gustave Parking



Arthur H



Yves Duteil



Sous pression

2004 2005

NÉRAC VILLE CULTURELLE !.

Près de 30 spectacles sur la saison, un public de plus en plus nombreux pour partager des émotions et du rire avec les artistes. Après cinq ans, il est possible de dire que le pari de l'Espace d'Albret est, en grande partie, réussi.



Compagnie Fête Galante photo : Marie Clauzade

Le service public Local

d'élimination des déchets ménagers

Toujours plus de déchets.

NOTRE SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION PRODUIT DES DÉCHETS ET DE PLUS EN PLUS ABONDANTS CHAQUE ANNÉE : DIVERSITÉ DES PRODUITS, DÉVELOPPEMENT DES SUR-EMBALLAGES, APPARITION DES PRODUITS À USAGE UNIQUE... IL EN RÉSULTE UNE AUGMENTATION DU COÛT DU SERVICE D'ÉLIMINATION MALGRÉ LE TRI SÉLECTIF ET LE RECYCLAGE.

Un service OBLIGATOIRE

L'élimination des déchets ménagers est un service public obligatoire régi par la loi du 15 juillet 1975. La Ville de Nérac a transféré ce service à la Communauté de Commune du Val d'Albret (CCVA) qui l'a délégué provisoirement au SMCTOM de Réaup en attendant de pouvoir pleinement exercer sa gestion. A cet effet, la CCVA a mis en place une commission de l'environnement pour élaborer la réorganisation, l'harmonisation de la collecte sur le territoire afin d'être opérationnel à l'horizon 2008.

Les modes de financement des ORDURES MÉNAGÈRES

Deux modes de financement relatifs à l'élimination des déchets domestiques sont possibles :

1/ soit par le budget général : les dépenses du service d'élimination des déchets sont financées par les recettes provenant des quatre impôts locaux, sans individualisation du coût réel du service

2/ soit par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères TEOM : il s'agit d'un financement spécifique par un impôt direct additionnel à la taxe foncière sur les propriétés bâties situées dans les zones de collecte des ordures ménagères. Elle est imposée au nom des propriétaires.

Le choix de L'INTERCOMMUNALITÉ

Jusqu'en 2004 pour des raisons réglementaires et d'organisation des services, la CCVA appliquait le régime du budget général. A partir du 1er janvier 2005, le conseil communautaire a opté pour la TEOM.

Ce choix permet :

- d'opter pour un système de recouvrement plus simple et plus équitable entre les usagers
- d'identifier clairement le coût du service
- de donner aux propriétaires la possibilité de répercuter cette charge locative sur l'occupant qui produit les déchets
- d'éviter de créer un service spécifique pour la perception du produit de la taxe
- de ne pas être soumis à la TVA ce qui réduit de 20 % le coût du service

Quelles conséquences ?

Fiscalement, la TEOM a été individualisée sur la feuille d'imposition de la taxe foncière 2005 avec un taux de 8,61 % appliqué sur 50% de la valeur locative. En conséquence, les taux intercommunaux des autres taxes locales ont été réduits de 38% :

	2004	2005
Taxe d'habitation	4,63%	2,87%
Taxe foncier bâti	6,87%	4,26%
Taxe foncier non bâti	14,37%	8,90%

Le montant des dépenses du SMCTOM pour l'année 2005 s'est élevé à 1 million d'euro malgré un coût à la tonne inférieur à 40 % à la moyenne nationale.

Signalons qu'il existe également un autre mode de financement des ordures ménagères **sous la forme d'une redevance (REOM)**. Un système complexe calculé en fonction du service rendu à l'usager à caractère industriel et commercial.

Stabilité des taux communaux

Les taux communaux n'ont pas été augmentés en 2005 et restent inférieurs à la moyenne départementale.

Dans l'analyse de vos feuilles d'imposition, il est à signaler l'évolution des taux régionaux et l'augmentation de

1,8% des bases fiscales par l'État.

L'intégration de la redevance télévisuelle de 116€ dans le montant total de la taxe d'habitation est susceptible aussi d'expliquer le sentiment d'une hausse de vos impôts.

Rappel : Toutes modifications de votre situation, de vos ressources ou de votre logement entraînent généralement une évolution de vos cotisations, indépendamment des éléments précédents.

VAL D'ALBRET, une énergie nouvelle pour un aménagement durable

Créée en 1997, la Communauté de Communes du Val d'Albret (CCVA) regroupe seize communes. Elle assure avec efficacité les compétences qui lui ont été transférées et met en œuvre un projet pertinent de développement de son territoire.

I) Mener une politique sociale performante

Développer l'habitat : les deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat sont aujourd'hui terminées. Le financement de lotissements communaux est prévu sur les communes de St Laurent et de Xaintraillès.

Offrir des services à la population

En partenariat avec la Caisse des Allocations familiales, une vraie politique de service à la population a été mise en œuvre :

- La création extension de la crèche halte garderie de Nérac, de Montesquieu
- La création des 4 relais d'Assistance Maternelle de Nérac, Lavardac, Montesquieu et Buzet.
- Le lieu d'Accueil "1.2.3 Soleil" Parents-Enfants de 0 à 6 ans, à Nérac.
- L'action enfance et jeunesse concernant 2190 jeunes de plus de 6 ans et adolescents fréquentant les centres de loisirs, le foyer des jeunes et le Cyber espace à Lavardac
- Le point Relais Emploi et la Mission Locale pour l'emploi des jeunes à Nérac, jouent un rôle important dans l'orientation, la formation, le soutien, la recherche d'un emploi (350 emplois CDD en 2004)



II) Promouvoir l'Economie et le Tourisme

Les zones d'activité économique

Les 20 ha de zones aménagées par l'Intercommunalité sont presque toutes occupées. Il convient d'offrir de nouveaux lieux d'implantation aux acteurs économiques. La réalisation de la zone d'activité de Montesquieu qui comprendra 17 lots est en cours. Est prévu également l'acquisition de 18 ha sur la commune de St Pierre de Buzet à proximité de l'autoroute.

Le projet 1000 lits en Albret :

L'objectif principal de cette opération d'envergure est de palier le manque d'hébergement touristique de qualité sur l'Albret et de renforcer l'attractivité du territoire. Le projet comprend :

- un site à Nérac pour accueillir notamment une résidence de tourisme autour d'un équipement public ludo-aquatique. Le plan de financement est bouclé. Des réunions d'information du public sont prévues. Un numéro spécial de présentation du projet paraîtra dans le magazine municipal.
- l'acquisition du site des Martinets dont le devenir reste à définir
- des gîtes à thème à Caubeyres (chasse), à Feugarolles (pêche), à St-Pierre de Buzet (vigne)
- une initiative privée de résidences de tourisme sur le golf de Barbaste.

III) Soutenir la vie associative, culturelle, sportive et festive

Festival d'Albret soutient les associations qui proposent un programme d'événements de qualité, échelonné tout au long de l'année. C'est le cas par exemple du festival de Musique en Albret, du Festival de guitare de la Baise au Mississippi, du forum des associations etc..

IV) Aider le développement des communes

Le budget 2006 de la CCVA prévoit un fond de concours accordant 10 % de subvention pour des réalisations d'investissements propres aux communes adhérentes.

Depuis sa création, la CCVA a reçu plus de 39 millions d'€ de subventions sur l'ensemble de son territoire. Ces financements ont permis la réalisation d'investissements adaptés et de qualité. La CCVA est une énergie nouvelle mise au service d'un bassin de vie de 17000 habitants. Faire ensemble ce que nous ne pouvons réaliser seul pour revitaliser cette région de l'Albret ; telle est la raison d'être d'une communauté de communes active et performante.



DES NOUVEAUX ACTEURS ECONOMIQUES LOCAUX



AU PANIER NATURE

3, rue Fontindelle
Tel : 05 53 65 40 64

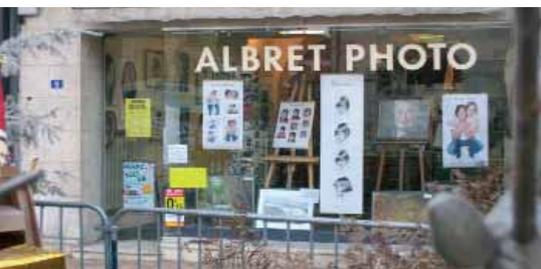
Ce commerce vous offre un grand choix de vins, de produits du terroir ou biologiques. Compositions de paniers à emporter ou à livrer.



BUBBLE Gum

1, rue Fontindelle
Tel : 05 53 79 65 34

Virginie Fremaux vous propose de nombreux cadeaux insolites (bougies, jouets en bois, peluches, gadgets...).



ALBRET PHOTO

5, Crs Romas • Tel : 05 53 65 59 76
Yvon Monet offre les services traditionnels d'un photographe mais aussi des prestations liées à l'image numérique et à la micro-édition. Il assure aussi le reportage photographique industriel.

Coup de Cœur

10, rue Marcadieu
Tel : 05 53 65 67 81

La «mode Chic» : prêt à porter féminin, bijoux fantaisies, sacs et accessoires.



PC Mobile

Tel : 06 84 74 90 27

Philippe CLEMENS innove en créant un atelier de réparation micro-informatique installé dans son véhicule pour assurer le dépannage à domicile.



MS Communication

14, pl St Nicolas • Tel : 05 53 65 93 92

Stéphane Mirambeau vous accueille dans son atelier d'éditeur et d'infographiste pour vous offrir son expérience et ses compétences en matière d'imprimerie et de création.



ALBRET Relocation

rue Armand Fallières
Tel : 05 53 65 03 45

Stéphanie Crook propose un service d'assistance aux formalités administratives pour les particuliers et les professionnels anglophones, ainsi qu'un service de traduction anglais / français / anglais.



Nérac Piscines

z.i. Labarre
Tel : 05 53 65 45 45

Tout pour satisfaire une clientèle souhaitant faire construire une piscine. Fourniture de piscines en kit.



Maribon Pneus

z.i. Larrouset
Tel : 05 53 65 37 99

Membre d'Eurotyre, la société géroise s'implante sur Nérac. Cette équipe de 3 personnes propose des pneumatiques pour tous véhicules en y ajoutant le dépannage sur site. A ceci s'ajoute l'activité d'entretien des véhicules avec ou sans rendez-vous.

ARC en Ciel

24, Allées du Centre

Tel : 06 07 45 82 92

Dépôt vente de vêtements, ouvert du lundi au samedi.



BROC-Line

4, av. 8 mai 1945

Tel : 05 53 65 29 38

Brocante achat - vente - succession. Débarrasse vos caves et vos greniers.

IL EST à NOTER :

- L'INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX ARTISANS :

Sébastien FIOT, plombier – Av. Maurice Rontin – Tel : 05 53 97 03 39

APB Henryk POSWSZNY, plaquiste-maçon – Le Tasta – Tel : NC

- LE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES POUR LES COMMERCE SUIVANTS :

Tomato Pizza – rue de la Brèche

Boucherie Talenton – rue Gambetta

- L'AGRANDISSEMENT DES SURFACES COMMERCIALES SUIVANTES :

Garage Citroën

z.i. Labarre

Supermarché Champion

Place du Foirail

UN GRAND MERCI AUX NOUVEAUX ACTEURS DU TERRITOIRE QUI PARTICIPENT AU DYNAMISME DE LA VIE NÉRACAISE. SOUHAITONS LEUR LA MEILLEURE DES RÉUSSITES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS ACTIVITÉS ARTISANALES ET COMMERCIALES.

LE PREMIER MARCHÉ DE NOËL A NERAC

Chaque année, l'association des commerçants et des artisans de Nérac reconduit avec succès la quinzaine commerciale du « Noël en or ». Pour la première fois, un marché de Noël a été organisé proposant une animation conviviale pour les petits comme pour les grands. De nombreux visiteurs ont pu découvrir les échoppes festives des participants, les personnages en bois

confectionnés et mis en scène par nos artistes municipaux. Le tout sous un soleil radieux et sous de nouvelles décorations lumineuses de circonstance.

La municipalité adresse ses félicitations aux organisateurs et aux participants pour la qualité de cette manifestation désormais attendue par la population.

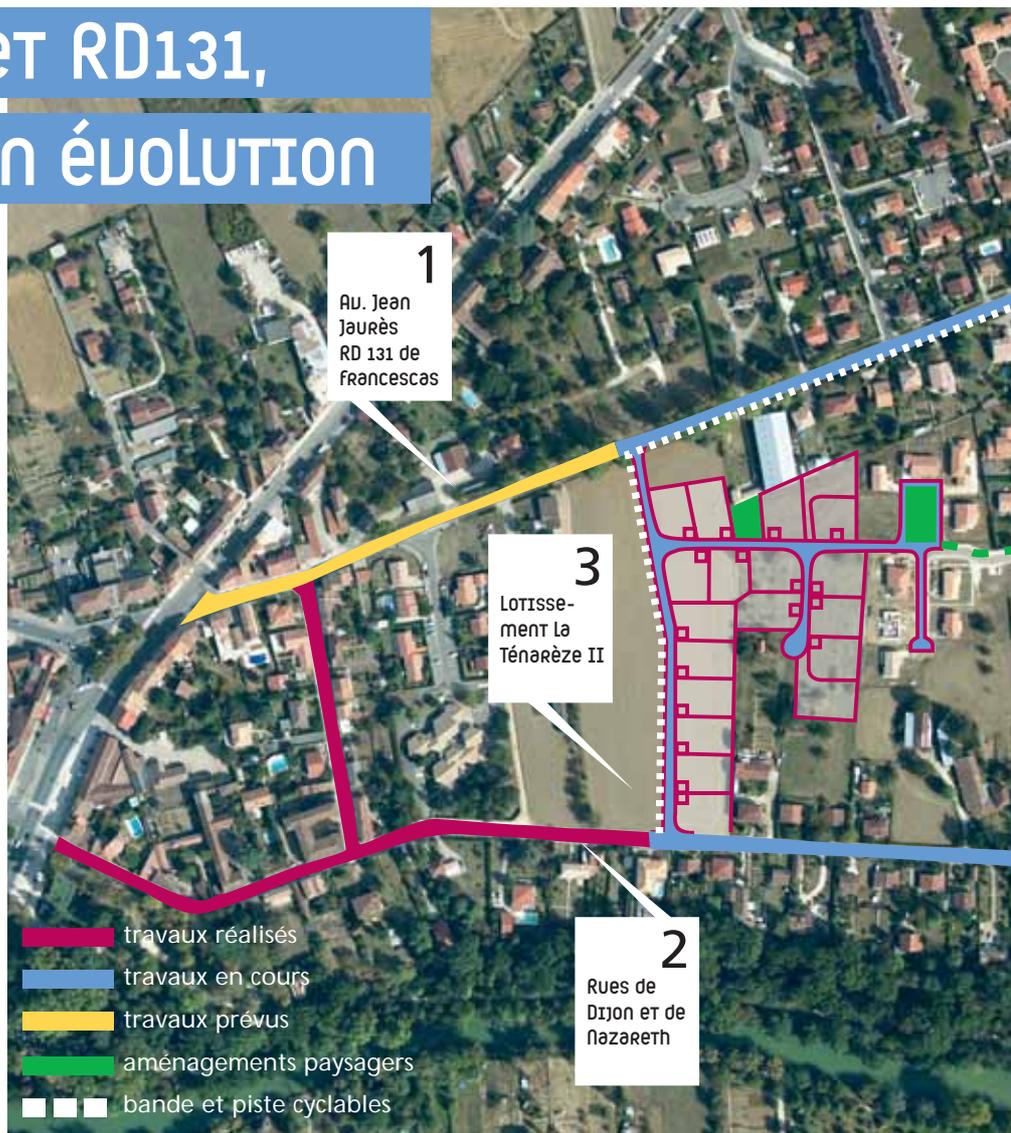


ENTRE Baïse et RD131, UN QUARTIER EN ÉVOLUTION

LES TRAVAUX MENÉS CONCOMITAMMENT PAR LA MUNICIPALITÉ ET PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL VONT DONNER PROCHAINEMENT UN VISAGE DIFFÉRENT À TOUTE UNE PARTIE DE LA VILLE SITUÉE ENTRE LA ROUTE DE FRANCESCAS ET LA RUE DE NAZARETH. UN VASTE CHANTIER D'AMÉNAGEMENTS POUR SÉCURISER LES USAGERS ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE CE QUARTIER JEUNE ET DYNAMIQUE.

1 Avenue Jean Jaurès RD 131 de Francescas

Le Conseil général a assuré la réalisation des deux premières tranches d'aménagement de la RD131, route de Francescas, afin de sécuriser la liaison entre le bourg et le lycée agricole et améliorer cette entrée de Ville. Le programme de la troisième tranche 2005-2007 s'achèvera par la réfection de voiries sur 400 mètres en zone urbaine et sur 450 mètres en zone périurbaine avec la création d'une bande piétonne et cyclable. Anticipant les aménagements de surfaces, la commune a lancé les travaux de réseaux depuis quelques mois. L'assainissement collectif est mis en œuvre sur 460 mètres. Les effacements des réseaux, téléphone, électricité et éclairage public, sont déjà réalisés pour moitié et seront achevés en principe en mars 2006. Un fourreau de fibres optiques est déroulé tout le long de cet axe pour des besoins futurs en haut débit. L'adduction en eau potable sera également revue avec la suppression des branchements en plomb en début de l'année 2006.



AUTRES TRAVAUX MENÉS EN 2005

- Av. de L. de Tassigny et rue Lafayette : travaux assainissement et chaussée : **240 000 €**
- Création d'une nouvelle salle aux Bains-Douches pour des événements publics
- Rue Mozart : effacement des réseaux, réfection trottoirs et bicouche : **55 000 €**
- Amélioration de l'éclairage public : square Orpea, quais de Baïse, extension de réseau chemin de Cauderet, mise en façade du réseau rues Baudy et Fréchou : **80 000 €**
- Rues Beyries et Soulié : reprise des eaux pluviales et réfection de voirie en calcaire désactivé : **45 000 €**



2 Rues de Dijon et de Nazareth

Depuis 20 ans, la Municipalité a lancé une opération de séparation des eaux de pluies et des eaux usées sur l'ensemble du bourg. L'intérêt principal du réseau séparatif est d'alléger le volume d'eaux usées qui arrive à la station d'épuration pour un traitement approprié. Les eaux pluviales non polluées sont rejetées en Baise.

Les rues de Dijon et de Nazareth correspondaient à l'un des derniers secteurs encore non équipés en réseau séparatif. Cette mise en œuvre couplée au renforcement nécessaire de l'adduction en eau potable, et à la suppression des branchements en plomb, permettent pratiquement de terminer le programme communal d'assainissement urbain.

Pour réduire la gêne des riverains et pour éviter plusieurs ouvertures de tranchées, le prestataire et le service des eaux de la ville interviennent en même temps pour mettre à niveau toute cette partie du réseau en eau potable distribuée par la source de Guillery.

La fin des travaux est envisagée pour la fin du mois de février 2006.



3 LOTISSEMENT «La Ténarèze II»

L'un des axes prioritaires de la politique de la Ville est la création de lotissements pour permettre l'accession à la propriété. A défaut d'initiatives privées suffisantes pour répondre à la demande, des lotissements communaux ont été créés : le Parc et la Ténarèze. Deux nouveaux lotissements communaux vont très prochainement voir le jour : la Ténarèze II en 2006 et la Plaine en 2006-2007 avec la collaboration de Logis 47. En 5 ans, la Ville aura créé 95 lots pour une surface totale de terrain loti de 9,3 ha.

Le nouveau lotissement «la Ténarèze II» permettra la création de 19 lots de 650 à 990 m², de 430 mètres de nouvelles voiries publiques et de 500 m² d'espaces verts. La première artère de 230 m connectera la rue de Nazareth et l'av. Jean Jaurès, permettant un délestage partiel de la rue de Dijon. La pénétrante sera doublée d'une piste cyclable reliée à la bande cyclable de la route de Francescas. La voie intérieure desservira les autres lots et rejoindra l'actuelle rue des Chardonnerets du lotissement «La Ténarèze». Cette opération sera réalisée pendant le premier semestre 2006. Pour améliorer la continuité interlotissements et la qualité de ce quartier, la Ville a décidé d'intégrer les voiries du lotissement «Ladevèze» à la voirie communale et de paysager toute cette liaison notamment par l'aménagement de la place des Loriots en partenariat avec le lycée agricole.

EN QUELQUES CHIFFRES :

- 1430 m. d'assainissement collectif **493 000 € HT**
- 1520 m. d'adduction en eau potable **86 000 € HT**
- 1010 m. d'effacement de réseaux **36 000 € HT**
- 850 m de réfection de voiries et bande cyclo-piétonne : **1 300 000 € HT**

La RESTAURATION

SCOLAIRE :

"Le LABEL ROUGE"



Me FAUBET

(responsable du service des affaires scolaires, 35 ans, mère de 3 enfants)

« L'éducation alimentaire fait aussi partie de l'apprentissage des enfants. L'accent a été mis sur une restauration scolaire de qualité. Il est important pour le personnel scolaire et pour les parents de savoir que la nourriture servie est saine et équilibrée. »

De GROS INVESTISSEMENTS POUR le confort des élèves

La modernisation des bâtiments scolaires et des équipements est une priorité constante des élus. Supérieur à l'année passée, ce budget 2005 s'est élevé à 240 000€ pour réaliser les travaux suivants en complément des travaux d'entretien courant :

• **J. Rostand**

réhabilitation complète de la salle informatique (sept 05)

• **M. Curie**

réalisation des sanitaires filles (oct 05), trottoirs, éclairage et mobilier urbains

• **J. Prévert**

aménagement des sanitaires et des locaux secondaires (déc 05)

• **J. Moulin**

création d'un dortoir neuf (sept 05) et d'un local de stockage (août 05)



La municipalité est très attentive à la qualité de la restauration scolaire. Son exigence stricte porte sur :

- la qualité des denrées alimentaires et des prestations,
- la traçabilité,
- la priorité aux produits frais,
- une chaîne alimentaire parfaitement maîtrisée et contrôlée,
- une composition de menus agréables et équilibrés.

Depuis 8 ans, la société AVENANCE assure ce service avec compétence. Son contrat de délégation de service public arrivant à son terme au 31 octobre 2005, un nouvel appel d'offres a été lancé conformément au code des marchés publics.

La société SCOLAREST a été retenue à l'unanimité par le Conseil Municipal sur proposition de la Commission d'appel d'offres. Ce choix résulte de la volonté des élus d'aller plus loin en sélectionnant des options complémentaires privilégiant les spécificités de

notre région :

- Porc Fermier du Sud Ouest
- Volailles de qualité Label Rouge fermier du Sud Ouest
- Filets de poisson frais

Ce choix repose aussi sur les garanties apportées par ce prestataire et son savoir-faire qui feront du repas de nos enfants un moment joyeux où se mêlent qualité, plaisir, sécurité et diététique.

Aujourd'hui, cette restauration collective bénéficie aux 260 enfants des écoles J. Rostand et M. Curie qui fréquentent le restaurant scolaire et déjeunent en 2 services. De même, les écoles maternelles J. Prévert et J. Moulin servent une centaine de repas en 2 services également.

La société SCOLAREST assure enfin le portage à domicile à une trentaine de personnes âgées ou dépendantes. Pour plus d'information, veuillez contacter le service social de la Mairie.

Bilan INTERANNUEL des RENTRÉES SCOLAIRES

Maternelle Jean Moulin

2002 • 107 élèves
2003 • 98 élèves
2004 • 94 élèves
2005 • 97 élèves

Maternelle Jacques Prévert

2002 • 101 élèves
2003 • 104 élèves
2004 • 108 élèves
2005 • 104 élèves

Primaire Marie Curie

2002 • 118 élèves
2003 • 138 élèves
2004 • 155 élèves
2005 • 135 élèves

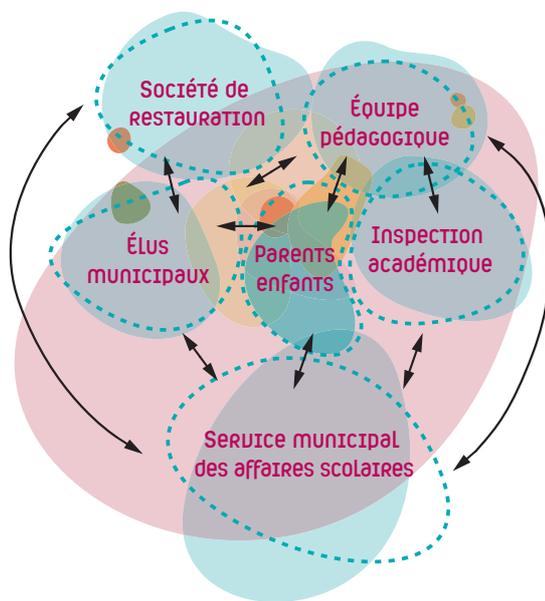
Primaire Jean Rostand

2002 • 213 élèves
2003 • 194 élèves
2004 • 195 élèves
2005 • 220 élèves

TOTAL

2002 • 539 élèves
2003 • 534 élèves
2004 • 552 élèves
2005 • 556 élèves

Relation entre Les différents INTERVENANTS SCOLAIRES



Le service des affaires scolaires

Lors de la création du service des affaires scolaires en 1998, la commission scolaire avait fixé l'objectif d'optimiser le travail des équipes scolaires et de développer la communication entre les différents intervenants du milieu scolaire.

Remplaçant Mme CASEROTTO, Mme FAUBET a repris la gestion des affaires scolaires depuis la rentrée 2005. Les élus souhaitent qu'une vision différente du service apporte des initiatives nouvelles bénéfiques à l'épanouissement des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire. Ce service compte pas moins de 24 personnes : 10 assistantes maternelles, 10 personnels d'encadrement et de services pour les écoles primaires et 4 agents pour la restauration scolaire dont l'effectif sera renforcé prochainement de 12 h à 14 h.

Mme FAUBET pourra compter sur ce personnel municipal foncièrement dévoué au bien être des enfants.

A noter : Pour proposer et diversifier les repas, il est mis en place une commission des menus composée des membres de la commission scolaire municipale, de représentants des parents d'élèves, des délégués de classes, du directeur et de la diététicienne de la société de restauration.



QUI SIÈGE EN COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ?

La commission d'appel d'offres est constituée de conseillers municipaux, de Monsieur le Percepteur et d'un Commissaire de la Commission Départementale de la Concurrence, de la

Consommation et de la Répression des Fraudes. Sa mission est de définir le marché par un cahier des charges précis, d'analyser les propositions des entreprises en vérifiant les conformités adminis-

tratives, de proposer la société à retenir par rapport à la qualité de l'adéquation de sa prestation avec les attentes de la collectivité (critères techniques, qualité, références, coûts...).



Elle's

PRÊT À PORTER FÉMININ

Barbara Dumont

3 rue Lafayette - 47600 Nérac
05 53 65 99 28 ellesnerac@neuf.fr



CALIPAGE

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Flo - Bert

6, cours Romas
47600 NÉRAC
Tél 05 53 65 02 53
Fax 05 53 65 65 85



4 rue Armand Fallières

47600 Nérac

Réservations : 05 53 65 33 91

Restaurant pizzeria Pizzas à emporter

La Romas



Alain Trévisiol

Peinture
Papier-peint
Vitrage
Revêtement sols et murs

13, place Beethoven 47600 Nérac

Tél. 06 84 55 59 15

C17 AVENUE

C17 - Levi's - Chipie
- Oxbow - Banana
Moon - Lois -
Libreto

22, cours Romas 47600 Nérac Tél : 05 53 97 05 75

FERS
TÔLES
TUBES
QUINCAILLERIE
ÉLECTRICITÉ

MAGALON

47600 NÉRAC
TÉL. 05 53 65 07 05
FAX 05 53 65 36 55

HÔTEL ** RESTAURANT D'ALBRET

M & M^{me} ROUX

- 🔥 Terrasse 🔥 Salle de réunion
- 🔥 Repas de groupe
- 🔥 Cuisine traditionnelle
- 🔥 Chambre Balnéo situées dans un patio, au calme



40, 42, allées d'Albret - 47600 NÉRAC
Tél. 05 53 97 41 10 - Fax 05 53 65 20 26

Yvon MONET

Photographie
Micro-édition

TOUTES
les photographies
dont vous avez
besoin, en toutes
circonstances

5, cours Romas - Nérac
05 53 65 59 76

Au panier nature

Brigitte Puyjalinet

**Produits
du Terroir
et biologiques**

**DIRECT
PRODUCTEURS**

3 rue fontindelle

- 47600 Nérac -

Tél 05 53 65 40 64

Aupaniernature@wanadoo.fr

New Eve

Le prêt-à-porter féminin
NÉRAC

28, rue Armand Fallières Tél. 05 53 65 16 91

La Fée Maraboutée - One Step - Diplodocus
Dorotennis - Enjoy - Fred Sabatier -
Accessoires - Grand choix de bijoux fantaisie



ENT. DE PEINTURE & DECORATION

B.RUFINO & FILS



NÉRAC DÉCORS

MAGASIN ET ENTREPRISE

PEINTURE, PAPIER PEINT, REVÊTEMENT DE SOL

ZI Labarre - 47600 NÉRAC - Tél. 05 53 65 08 30 - Fax 05 53 97 04 84

BLOC NOTE

JANVIER - MAI 2006



Armand FALLIÈRES

1906 - 2006

Il y a 100 ans, Armand Fallières, député-maire de Nérac devenait Président de la République.

En 2006, le Lot-et-Garonne et le Pays d'Albret fêtent cet illustre personnage.

Expositions, fêtes et spectacles sont au programme toute au long de l'année (programme consultable sur le magazine *Confluent 47* de janvier ou sur www.albret-tourisme.com)

Agenda 2006

Dimanche 29 janvier : *Cross régional des associations d'athlétisme d'Aquitaine* / **Du 7 au 12 mars** : *Le Printemps des Poètes* - Parcours poésie en famille à la découverte de la Ville ; Récital de poèmes en soirée - Médiathèque et Château / **Mercredi 8 mars** : *Journée Internationale de la Femme* / **Du 8 au 26 mars** : «*Artistiquement Femmes*» - 8 artistes féminines s'exposent aux Tanneries / **Jeudi 9 mars** : *9^{ème} édition de la Journée Nationale de l'Audition* - information sur les risques liés à l'audition - Renseignements sur le site internet : www.audition-infos.org / **Du 21 au 25 mars** : *Fête de l'Internet* - sensibilisation du grand public au multimédia et à l'internet - Médiathèque / **Du 31 mars au 23 avril** : «*L'Art et la Matière*», Erick DEROOST - Exposition aux Tanneries / **Mercredi 4 avril** : *Réunion de quartiers* - 20 h 30 en Mairie / **Du 4 au 29 avril** : *100 ans d'objets d'écriture*, exposition sur l'art et le plaisir d'écrire - Médiathèque / **Mercredi 5 avril** : Goûter avec orchestre organisé par le CCAS de Nérac offert aux membres des clubs de 3^{ème} âge et aux personnes âgées seules et isolées - Espace d'Albret / **Du 26 avril au 21 mai** : *Michel CAMPISTRON* - Exposition de peintures aux Tanneries / **Du 4 au 8 mai** : *Les Fêtes de Mai*, organisées par le Comité des Fêtes - Gala populaire, corso fleuri, courses landaises / **Les 13 et 14 mai** : *Marché aux Fleurs* - Centre ville de Nérac



Un nouveau disque de stationnement

Dans le cadre de sa nouvelle charte graphique, la Municipalité vient de créer un disque de stationnement qui, au-delà de sa simple utilité en tant qu'accessoire obligatoire de chaque automobiliste, se transforme également en un outil de communication en véhiculant l'image d'une ville patrimoniale, attractive et accueillante. Ces disques sont disponibles à la Mairie.

Nous vous rappelons que les zones bleues sont prévues pour assurer une rotation régulière de la clientèle en centre-ville. Le défaut de disque ou le dépassement des délais de parking entraînent une sanction de 11 €.

CHANTIERS ET PERTURBATIONS DU TRAFIC

Restauration de la Maison des Conférences : • Neutralisation de 6 places de stationnement sur la Place Saint-Nicolas pour le stockage de matériel - *jusqu'en août 2006* • Rues de l'Ecole et des Conférences barrières temporairement pour l'installation d'échafaudages - *fin du premier semestre 2006*

Eaux usées et eau potable : • Suite des travaux rue de Nazareth et route de Francescas avec perturbation ponctuelle du trafic • Travaux prévus bd Pierre de Coubertin (tronçon chemin du Pin à l'av. M. Rontin) - *2^{ème} trimestre 2006*

Réfection de chaussées : • Rue St-Germain : mise en place d'un calcaire désactivé et de trottoirs - *janvier et février 2006* • Av. Maurice RONTIN en juin 2006 - Circulation alternée





Le mot de L'opposition

L'ALBRET ne va pas bien !

Des pertes d'emplois sont à déplorer dans plusieurs secteurs d'activité. La Verrerie de Vianne ferme ses portes. Ce fleuron de l'industrie verrière qui a employé jusqu'à 1000 personnes il y a quelques années a vu ses effectifs se réduire comme peau de chagrin. Il y a quelques mois de cela, un nouveau repreneur arrivait, plein de promesses : en échange de subventions publiques, il s'engageait à redresser la situation de cette entreprise en conservant 80 emplois. Finalement, ce ne fut que 50 emplois...avant la liquidation judiciaire du mois de décembre. Quel gâchis !

Dans le secteur agricole, les difficultés sont là aussi. La baisse de la production de sucre en France, au profit du Brésil, a obligé l'industrie sucrière à baisser les quotas de plantation de betterave pour nos agriculteurs, les mettant en difficulté. Les usines de traitement et de conditionnement installées dans le Néracais subissent cette baisse et suppression des emplois.

Malheureusement, rien dans la politique du gouvernement actuel ne vient apporter une quelconque lueur d'espoir à tous les salariés qui subissent de plein fouet la crise qui touche des pans entiers de notre société.

Impôts : Aie ! Aie ! Aie !

Vous avez tous constaté la forte augmentation de votre taxe foncière : + 16 % !

Cette pression fiscale devient insupportable pour beaucoup de foyers. C'est pourquoi nous demandons pour le budget municipal 2006 qui sera voté au mois de mars un gel fiscal. A suivre...

HUILES VÉGÉTALES PURES : POURQUOI NE PAS ESSAYER ?

Face à la flambée des prix du pétrole, la Communauté des Communes du Villeneuvois a tenté une expérience intéressante, qui pourrait être transposée à d'autres collectivités : 10 poids lourds du service de collecte des ordures ménagères circulent grâce à un mélange d'huile végétale pure (à hauteur de 30%) et de gasoil. L'objectif à moyen terme pour la Communauté des Communes du Villeneuvois est de faire fonctionner tout son parc roulant avec ce type de carburant, ce qui entraînerait une économie de 50 000 par an pour cette collectivité !

Au début de cette expérimentation, la droite lot-et-garonnaise ne trouvait rien d'autre à dire que l'opération était illégale et qu'elle constituait uniquement une opération de communication... avant d'y regarder de plus près et de juger l'affaire intéressante.

En effet, les avantages de ce carburant sont importants :

- Utiliser une énergie propre qui préserve l'environnement
- Offrir une filière de développement pour l'agriculture et une source de revenus complémentaires pour les agriculteurs
- Réduire sensiblement la facture énergétique pour la collectivité publique. Gageons que ce qui est possible dans le Villeneuvois le soit bientôt dans le Néracais ! Pour notre part, nous soutiendrons sans réserve toute initiative qui ira dans ce sens.



EN CE DEBUT D'ANNEE, NOUS ADRESSONS A CHACUNE ET CHACUN DE VOUS NOS VŒUX LES PLUS CHALEUREUX, A PARTAGER AVEC CEUX QUI VOUS SONT CHERS.

Nicolas LACOMBE
Patrice DUFAU
Michel MALEZIEUX
Jean-Claude CAZENAVE
Annie HANROT
Jean-Claude BAURY

SARL OPTIQUE BONNET-PEREZ

4, rue Lafayette - 47600 Nérac



Les Opticiens professionnels

Tél : 05 53 65 07 19

Fax : 05 53 97 21 91

S.A. DALLA-BARBA



ZAC de Séguinot - 47600 Nérac - Tél. 05 53 65 66 77 - Fax 05 53 65 67 77

<http://www.sud-automatismes.com> - e-mail service.commercial@sud-automatismes.com

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

TALENTON CHRISTOPHE

47, RUE GAMBETTA

47600 NERAC

TÉL. 05 53 65 09 91



LE VIRUS

Bar d'Ambiance

Salle de jeux

Café

2006

Soirées à thème

TOUS LES WEEK-END LA FIESTA JUSQU'A 3H.

Place du Mirail - 47600 NERAC - Tél. 05 53 65 02 57

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.

RESTAURANT LE RIAD

Couscous

Tagines

Pastillas

Grillades

Pâtisseries

MENUS

Plat à emporter

69 rue Gambetta 47600 Nérac

Tél. 05 53 97 04 34

ALBRET MOTO QUAD

Vente véhicules neufs et occasions

Réparation toutes marques

ZA Laroussat
47600 NÉRAC

Tél. 05 53 97 79 13
Fax 05 53 97 79 31

VIT copy

IMPRESSION NUMÉRIQUE

Photocopies service - tarifs dégressifs

Reliures - Tampons - Consommables informatiques



16 rue Armand Fallières

Tél. 05 53 97 28 56

e-mail : vitcopy@tiscall.fr



Infos pratiques

Vous avez 16 ans,

Faites vous recenser auprès des services civils de la mairie dès votre 16^{ème} anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent. Cet acte obligatoire vous ouvre des droits (inscription à des examens ou concours publics...).

Informations auprès du Centre du service national au 05 57 85 11 24.

Des organismes près de chez vous

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

- le lundi 9h à 12h et 13h à 16h
- **Centre Haussmann**
- Permanence Salle Lapeyrusse*

Centre Information et coordination de l'Action Sociale (Retraite Complémentaire) CICAS/ARCO

- sur rendez-vous au 05 53 47 18 38
- **Centre Haussmann - Permanence**
- Salle Lapeyrusse*

Caisse Régionale Assurance Maladie Aquitaine SS. (CRAM)

- sur rendez-vous au 05 53 66 45 57
- **Centre Haussmann - Permanence**
- Salle Lapeyrusse*

Mission Locale

Orientation de 16 à 25 ans

- le lundi de 9h à 12h Du mardi au jeudi 9h à 12h et 14h à 17h
- **Centre Haussmann - Salle F. Dubourg** 05 53 65 65 31

Point Relais Emploi

- du mardi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 Fermé : à 16h30 le vendredi
- **Centre Haussmann**

Centre médico-social (CMS)

- **78, Allées d'Albret** 05 53 97 44 00

CAF Relais Emploi

- Pas de permanences au CMS en Visio-CAF le jeudi de 9h à 11h
- **Centre Haussmann**

Centre communal d'action sociale (CCAS)

- du mardi au samedi midi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 Mairie 05 53 97 63 69

Garde urgence Nérac (GUN)

- **05 53 65 12 12**

Impôts

- dernier jeudi du mois de 9h à 12h
- **Permanence Trésor Public**

Guichet SNCF de Nérac

- du lundi au samedi (sauf jours fériés) 9h à 12h et 13h30 à 17h30
- **Gare de Nérac** 05 53 65 00 34



LES CONSULTATIONS EXTERNES DU CENTRE HOSPITALIER DE NERAC

EVALUATION GERONTOLOGIQUE (Evaluation mémoire)

- **Dr L. SALLELES** • Mercredi 14 h à 17 h - Sur rendez-vous (05.53.97.61.05 ou 05.53.97.61.33)

OPHTALMOLOGIE

- **Dr M. DARIE** • Jeudi 9 h à 11 h ou 14 h à 16 h - Sur rendez-vous (05.53.97.61.05 ou 05.53.97.61.33)

GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

- **Mme Dr A. CRACAN** • Lundi (tous les 15 jours) 14 h à 16 h - Sur rendez-vous (05.53.97.61.05 ou 05.53.97.61.33)

SUIVI PRENATAL

CONSEILS DE LACTATION

- **Mme E. BELLOT Sage-femme** • Vendredi 14 h 30 à 17 h - Sur rendez-vous (05.53.97.61.05 ou 05.53.97.61.33)

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE

- **Dr B. BENQUET** • Jeudi (tous les 15 jours) 9 h à 12 h - Sur rendez-vous (05.53.97.61.05 ou 05.53.97.61.33)

CONSULTATION DOULEUR

- **Dr J. NICOD** • Jeudi (une fois par mois) 14 h à 17 h - Sur rendez-vous
- Hôpital St Esprit AGEN
(05.53.69.70.71) poste 6203



Une Ville

à VOTRE SERVICE

Des élus à VOTRE ÉCOUTE

PERMANENCES

- **M. Jean-Louis BRUNET** • MAIRE
Mercredi et Samedi 10h / 12h sur Rendez-vous
- **M. Gabriel CHAZALLON** • 1^{ER} ADJOINT
TRAVAUX, AFFAIRES GÉNÉRALES, PERSONNEL
Samedi de 9h à 12h sur Rendez-vous
Semaine sur Rendez-vous
- **M. Bernard DALIES** • ADJOINT AUX
FINANCES, ÉCONOMIE
Sur Rendez-vous
- **Mme Joëlle TEOULERE** • ADJOINT
AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT
Sur Rendez-vous
- **Mme Marie MERLE** • ADJOINT
TOURISME, PATRIMOINE
Sur Rendez-vous
- **Mme Irène CIEMNIEWSKI** • ADJOINT
AFFAIRES SOCIALES
Le Mercredi après-midi sur Rendez-vous
- **M. Jean-Pierre DUBEROS** • ADJOINT
COMMERCE, VIE ASSOCIATIVE, FÊTES
Le Mercredi de 13h30 à 14h, le Jeudi de 9h à
10h, le Samedi de 11h à 12h
- **M. Jean DUPOUY** • ADJOINT AFFAIRES
SCOLAIRES
Sur Rendez-vous
- **M. Gilbert DARENGOSSE** • ADJOINT
JEUNESSE ET SPORT
Sur Rendez-vous

Des SERVICES à VOTRE DISPOSITION

Services administratifs :

- Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30 sauf le samedi de 8h30 à 12h
- **STANDARD** : 05 53 97 63 53
 - **CABINET DU MAIRE** : 05 53 97 63 50
 - **ÉTAT CIVIL** : 05 53 97 63 63
 - **SERVICE DE L'EAU** : 05 53 97 63 71

Services techniques :

- Ouverture en matinée du mardi au samedi de
8h30 à 12h
- **DIRECTION** : 05 53 97 63 55

Ateliers municipaux :

- Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de
14h à 17h
- **TEL** : 05 53 65 34 11

Services culturels :

- **Médiathèque** : 05 53 97 40 55
- **Espace d'ALBRET** : 05 53 97 40 50
- **Musée Château Henri II** :
05 53 65 21 11
- **Galerie des Tanneries** :
05 53 97 01 45

RÉUNIONS de QUARTIERS

La Mairie invite ses administrés à participer aux réunions publiques, lieu d'échanges et de réflexion entre les habitants et les conseillers municipaux, sur la vie quotidienne de notre cité.

Réunions de quartiers : les premiers mercredis de janvier, d'avril, de juillet et d'octobre à 20h30, à l'Hôtel de Ville

Coordonnées

Mairie de Nérac • BP 113 - Place du
Général de Gaulle • 47600 NÉRAC
Tel 05 53 97 63 53 • Fax : 05 53 97 04 85
Email : mairie.nerac@ville-nerac.fr
Site internet : www.nerac.fr



«L'Essentiel», le magazine de la Ville de Nérac • Directeur de la publication : Docteur J-L BRUNET
Conception et rédaction : Mairie de Nérac, Catherine BOYER-DURRIEU • Conception graphique et mise en page : MUM'S Création, K2 - Agen • Crédit photographique : Christophe Goussard, Bulle Communication, Albret photo, Ville de Nérac, Festival International de Guitare, Conseil Général 47, Solair photo, Aquitaine network, E. Rioufol/1d-photo, Martine Chenais • Impression-régie publicitaire • Imprimerie Graphic Sud - Boé • Imprimé en France, dépôt légal 1^{er} trimestre 2006 • Tirage : 5 000 exemplaires • Distribution : Kicible, Mairie de Nérac



FESTIVAL INTERNATIONAL de GUITARE de NÉRAC

24

25

26

FÉVRIER
2006

Bienvenue !

Tous les ans au mois de février, le Festival international de guitare de Nérac accueille en exclusivité un plateau de musiciens parmi les plus talentueux de la planète.

Durant 3 jours et 3 nuits, Nérac vit aux rythmes de toutes les guitares : jazz, classique, rock, blues, flamenco, brésil, gipsy, funk ...



Au-delà d'un projet guitaristique, le festival de Nérac 2006 fête 'l'Esprit Guitare', ouvert sur le monde, privilégiant les rencontres de styles, de cultures et de philosophies.

Légendes vivantes et artistes à découvrir, jeunes talents, artisans luthiers, mélomanes et aficionados se retrouvent pour des moments d'échanges et d'émotions, où la musique est au coeur de la ville et de la vie.
Bienvenue !

Nabil Khalid trio / Frank Gambale
Natural High Trio featuring Alain Caron
- basse, Otmaro Ruiz - piano, Frank
Gambale - guitare acoustique / Duo
Ferneç Snetberger & Markus
Stockausen / CAB Band -
TonyMacAlpine - guitare, Bunny Brunel
- basse, Virgil Donati - batterie, Steve
Weingart - claviers / Ensemble Forestare

Infos/résa :: tél 05 53 87 80 74 :: www.festivalguitar.com

Festi'val d'albret

LOT-ET-GARONNE
CONSEIL GÉNÉRAL
www.lot-et-garonne.fr

